

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune d'Eancé du 05 juin 2026 de la commune d' EANCÉ – 35640
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 05 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2026. <u>Présents</u> : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Pélagie HONORE, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU. <u>Excusé(es)</u> : Paul DELABESSE, Emmanuel CORNUAILLE qui a donné pouvoir à Marie ALONSO, Chérilyne PERRIN qui a donné pouvoir à Florent BONDU. <u>Absent(es)</u> : <u>Secrétaire de la séance</u> : GROLLEAU Audrey

Ordre du jour :

- 1 Elections sénatoriales : désignation du représentant et des délégués

Délibération n°2026-06-05-01 - Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué du conseil municipal et des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Les élections auront lieu le dimanche 27/09/2026

a) Composition du bureau électoral

M./Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM POUREAU Elisabeth, BONDU Florent, MALOEUVRE Antoine, HONORE Pélagie.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Le maire indique que doivent être élus 1délégué titulaire et 3 délégués suppléants.
Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

b) Les candidatures enregistrées :

Cédric VALAIS se porte candidat délégué titulaire

GROLLEAU Audrey, POUREAU Elisabeth, ALONSO Marie se portent candidates suppléantes

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. VALAIS Cédric 9 voix
- M. BONDU Florent 1 voix

M. VALAIS Cédric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Mme. POUREAU Elisabeth 10 voix

Mme. ALONSO Marie 10 voix

Mme. GROLLEAU Audrey 10 voix

Les candidates ayant obtenu le même nombre de voix, Mme POUREAU Elisabeth, Mme ALONSO Marie et Mme GROLLEAU Audrey ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de déléguées suppléantes pour les élections sénatoriales.

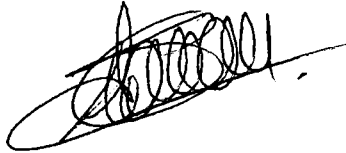
Mme POUREAU Elisabeth étant la plus âgée, est élue 1ère suppléante, Mme ALONSO Marie 2ème suppléante et GROLLEAU Audrey 3ème suppléante

Fait à Eancé, le 05 juin 2026

Pour extrait conforme

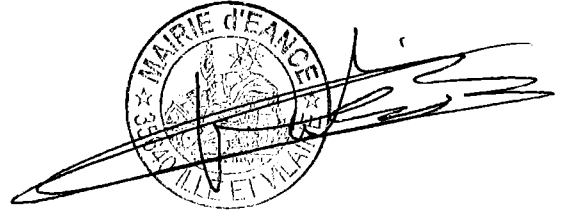
La Secrétaire

Audrey GROLLEAU



Le Maire,

Cédric VALAIS



Fin de la réunion 18h56

Prochain conseil municipal : 16 juin 2026 20h